

# Programme 2014 - 2015 - 2016



www.lislet.com

## Aide financière offerte

- Remboursement de 50% du prix d'achat d'un ensemble de couches lavables neuves, jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant

## Critères d'admissibilité

- L'enfant devra, à la date de la demande, être âgé de moins de 3 ans
- Être résidant de L'Islet



## Pièces justificatives à fournir avec la demande

- Formulaire d'inscription et contrat d'engagement dûment remplis et signés
- Preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (ex: bail, compte de taxes, facture de moins de 30 jours)
- Facture originale datée en 2014, 2015 ou 2016 pour l'achat d'un ensemble de couches lavables neuves
- Preuve de naissance—Fournir un certificat de naissance ou une photocopie (lisible) de l'acte de naissance remis à l'hôpital

Les épingles à couches ont fait place aux boutons pressions et aux velcros



## Les couches lavables, un choix avantageux en comparaison à l'utilisation des couches jetables

- Un bébé utilise entre 5 000 et 7 000 couches jetables avant d'être propre
- Le temps de décomposition d'une seule couche varie entre 300 et 500 ans
- Une couche lavable peut remplacer jusqu'à 235 couches jetables
- Une couche lavable s'utilise 200 fois et se décompose totalement en 6 mois
- On utilise 83m<sup>3</sup> d'eau pour laver les couches réutilisables durant 2 à 3 ans comparativement à 120m<sup>3</sup> pour la fabrication d'une seule couche jetable
- Au Québec, c'est plus de 60 000 tonnes de couches qui sont enfouies annuellement
- Au Canada, c'est 1,7 milliard de couches jetables qui sont enfouies chaque année, soit l'équivalent de 250 000 tonnes métriques et 2 400 000 arbres que nous coupons chaque année pour la production de couches jetables

## Pour informations:

Bureau municipal : 418-247-3060

Protégez l'environnement  
Faites un choix durable



# Couches lavables pour bébé



Un choix écologique...  
économique et durable



Les familles de L'Islet qui prendront le virage écologique pourront recevoir un remboursement de 50% du montant d'achat jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant

